

EARL DE MERY  
PASCAL LAPOINTE  
7, rue Barbe Aux Cannes  
51170 AUBILLY

le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Mme Cécile Conreau  
Maire de Janvry

Madame le Maire,

Je souhaite créer sur votre commune un élevage de type poussinière d'une capacité de 40.000 places.

L'activité consistera à élever des poulettes bio prêtes à pondre afin de fournir les élevages de poules pondeuses biologiques de la région.

Dans le cadre du dépôt d'un dossier d'enregistrement d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement nécessaire à la création de cet élevage, je souhaite vous préciser les différentes hypothèses qui sont prévues dans le cas d'une cessation de mon activité d'élevage sur le site.

Ainsi, il est prévu soit :

1. La démolition des bâtiments et différents ouvrages en béton, l'éventuelle dépollution du site et la remise en culture.
2. La vente du site pour une utilisation des installations par un autre exploitant (site aux Normes).

Pourriez-vous s'il vous plait m'indiquer votre avis quant aux différentes hypothèses Envisagées ?

Je vous prie, Madame, de bien vouloir croire en l'expression de mes sentiments distingués.